

AFRICAN UNION
الإتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.:(251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21
Email: situationroom@africa-union.org, oau-ews@ethionet.et

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
180^{EME} REUNION
17 MARS 2009
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/COMM.(CLXXX)

COMMUNIQUE

COMMUNIQUE DE LA 180^{ème} REUNION
DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 180^{ème} réunion tenue le 17 mars 2009, a adopté la décision qui suit sur la situation à Madagascar à la lumière des derniers développements intervenus dans ce pays :

Le Conseil,

1. **Rappelle** le Communiqué PSC/PR/COMM./CLXXIX) de sa 179^{ème} réunion tenue le 16 mars 2009 ;
2. **Constate** la démission, ce jour, par ordonnance, du Président Marc Ravalomanana, sous la pression de l'opposition civile et de l'armée ;
3. **Exige** de toutes les parties malgaches qu'elles se conforment scrupuleusement aux dispositions de la Constitution malgache relatives à l'intérim en cas de démission ;
4. **Demande instamment** aux parties malgaches de faire prévaloir l'esprit de dialogue et de compromis afin de trouver, dans les plus brefs délais, une solution pacifique et consensuelle à la crise, avec l'assistance des représentants de la communauté internationale à Antananarivo, notamment les Envoyés spéciaux de l'UA, des Nations unies et de la Francophonie ;
5. **Réitère** son appui au Président de la Commission de l'UA, M. Jean Ping, et à son Envoyé spécial, M. Ablassé Ouédraogo, pour leurs efforts en vue de la recherche d'une solution rapide à la crise actuelle qui soit conforme à la Constitution malgache et aux textes pertinents de l'UA ;
6. **Demande** que toutes les mesures nécessaires soient prises pour assurer la sécurité du Président Ravalomanana, de sa famille et de ses proches, respecter les libertés individuelles et collectives, prévenir tout acte de violence ou d'intimidation et protéger les biens ;
7. **Décide** de rester saisi de la question.

2009

Communique

Commission de l'Union africaine

Paix et la sécurité

<http://archives.au.int/handle/123456789/2314>

Downloaded from African Union Common Repository